

C.U.C.

Communauté Urbaine de Création

Un projet d'espace collaboratif d'échanges et de valorisation de la jeune création sur le territoire cherbourgeois.

Contact :
association b, fabrice gallis – b@minuscule.info - 0663414103

CONSTITUTION

I – Le Contexte – Les Enjeux

II – Le Projet

III – Le Calendrier

IV – Perspectives et Développement

V - Les membres du collectif

Annexes :

Le courrier initial
Synthèse des cahiers des charges

Plusieurs modèles :
Le PCP - St Nazaire
Les Ateliers – Clermont-Ferrand
Fructôse – Dunkerque

Documents liés aux Tiers-Lieux
et aux Fabriques de Culture.



SEUL, ON RAME



ENSEMBLE, ON RAME MIEUX

I – Contexte et Enjeux

La création artistique à Cherbourg est présente sous deux formes complémentaires.

D'une part des outils culturels subventionnés (CRAC, Trident, Point du Jour, Circuit, Musées Municipaux) proposent une offre variée et riche, touchant un large public,

D'autre part, disséminés sur le territoire, des ateliers privés, associations autofinancées, initiatives isolées qui alimentent la vie culturelle locale et y font vivre des formes émergentes.

Cette seconde forme de création est animée souvent bénévolement par des passionnés, des artistes, soutenue par une énergie qui ne pourrait actuellement se maintenir sans le support de structures situées hors du Cotentin.

En effet, plusieurs projets basés à Cherbourg bénéficient de l'aide ou du réseau développés par des collectifs situés à Caen (Ateliers intermédiaires,...) à Lille (La Malterie), à Nantes, ou à St Nazaire (Pôle Culture Partagée). Ces appuis pour la création cherbourgeoise sont tous des lieux partagés où les artistes se rencontrent, échangent, élargissent leur réseau, disposent d'outils adaptés pour mener à bien leur recherche.

Depuis de nombreuses années, des artistes travaillent à Cherbourg et dans les environs en autonomie, fabriquant leurs outils, louant ou achetant leurs ateliers, développant leurs pratiques dans leur salon ou leur garage.

Cette situation - quand elle ne l'arrête pas - freine l'activité de création de nombreux artistes ou compagnies et les prive d'un outil essentiel : le collectif. C'est ce collectif, cette émulsion, ce partage de compétences qu'ils vont chercher à Caen, Rennes ou Paris.

Comme on peut le constater dans plusieurs départements, le phénomène est particulièrement marqué pour les jeunes artistes ayant grandi dans la région, ayant démarré une activité artistique au sein d'une école d'Art, ou récemment arrivés sur le territoire.

Ces jeunes artistes quittent en un ou deux ans au mieux le territoire pour exercer leurs compétences et offrir leur énergie sur d'autres territoires.

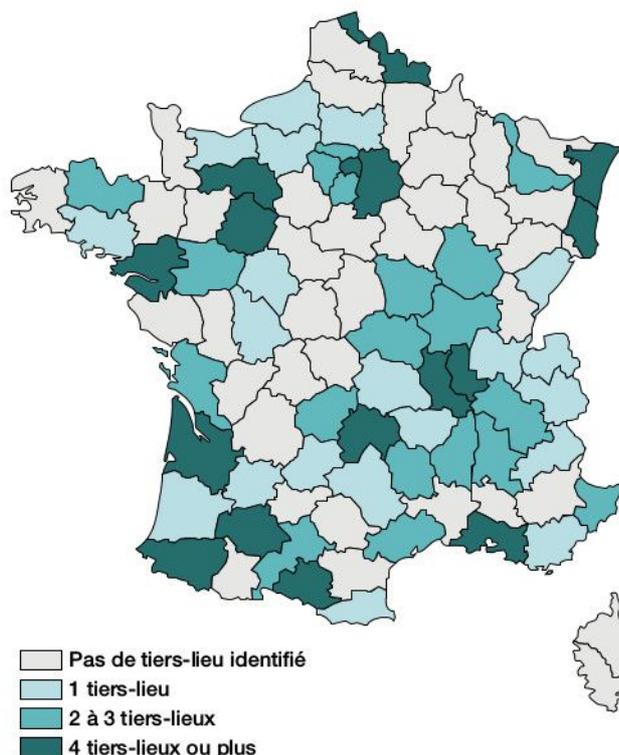
Même des structures implantées sur le territoire depuis longtemps (Musiques en Herbe ou Toutito Teatro par exemple) ne parviennent pas à déployer leur activité au travers d'ateliers ouverts aux habitants ou d'espaces de travail ou de stockage. Un lieu partagé pourra permettre d'expérimenter un lieu adapté à ces structures qui en échange proposent déjà la mutualisation de leurs moyens et compétences.



Kevin Cyr

La jeune création ne se satisfait pas des modèles classiques de production et de diffusion. Les artistes sont aussi des entrepreneurs et sont conscients de la révolution des modes de travail collaboratif en cours en Europe et dans le Monde. C'est pour cela que le projet, issu de la nécessité d'ateliers partagés regarde déjà vers la mise en place d'un espace de co-working, un espace tiers, facilitant le croisement de l'art, de l'innovation et des publics.

La commune nouvelle ne saurait se priver d'outils innovants pour la culture. Les espaces de création partagée, ouverts et transdisciplinaires, les tiers-lieux, les ateliers collectifs sont pour une municipalité de cette importance un outil essentiel de la modernisation de ses services, une ouverture nécessaire aux initiatives de type Bottom-Up non seulement dans le domaine de la culture, mais aussi des NTIC et de leur approche citoyenne (hackerspace, fablabs, etc.).



Implantation des tiers-lieux en France
Livre blanc *Tour de France du Télétravail* – LBMG 2012

En 2012, aucun tiers-lieu n'était identifié dans le département de la Manche.

En 2015, c'est toujours le cas.

En 2016, en ouvrant un lieu de travail et d'échanges à Cherbourg, on offre à la collectivité l'occasion d'expérimenter la possibilité d'un Tiers-Lieu, un espace citoyen d'innovation.

II – Le Projet

Un lieu de travail, d'échanges, de création, des ateliers personnels et collectifs.

A – Une Méthode

Pour penser cet espace, nous avons mené une étude sur la base de contributions volontaires qui nous a permis de cerner les besoins d'un premier cercle d'une vingtaine de structures, collectifs et créateurs individuels. Ces acteurs de la vie culturelle locale ont répondu par des cahiers des charges précis, correspondant à leurs activités respectives.

En croisant ces attentes avec le fonctionnement d'autres structures modèles à travers la France, nous avons dessiné les contours d'un espace de travail, un programme d'activités, un budget et un fonctionnement .

Ouvert, ce modèle pourra continuer à s'enrichir de l'expérience du collectif au fil de son installation.

B – Un espace adapté

Le point commun de tous les projets collectifs en arts visuels ou transdisciplinaires, c'est la concentration en un lieu physique des diverses compétences :

Localisation : Cherbourg en Cotentin

Non loin du centre-ville, dans une zone à valoriser, facile d'accès et symboliquement lié à l'identité de la ville. C'est un carrefour d'échanges avec d'autres structures ou projets identifiés dans la région.

Une ruche, un cocon pour la création :

Le lieu se structure autour d'une zone centrale, agora, siège des échanges, café associatif, cuisine participative, espace de travail collaboratif, c'est le coeur du projet.

D'environ 120 m², cet espace constitue physiquement la plateforme d'échange entre les acteurs du projet.

Autour, 4 à 5 ateliers de taille moyenne (20m²) hébergent le bureau ou la production d'artistes qui peuvent se passer d'un grand espace permanent.

Deux ateliers plus grands (70-100m²) peuvent héberger des activités de construction (design), des formations, des workshops, et accueillir des résidents.

Une « project room », zone d'essai est destinée à l'expérimentation et à la proposition de formes nouvelles au sein du collectif

Un espace insonorisé offre la possibilité de travailler le médium sonore.

Une « Ressourcerie » propose un partage de matériaux issus des structures culturelles locales (La brèche, le trident) qui sont valorisés par les créateurs de la C.U.C .

Enfin, des espaces de stockage permettent aux structures adhérentes de disposer sur place du matériel mutualisé.

Surface Totale : 500 m²

Nombre d'espaces de travail : 15 à 20 volumes

Équipements : Facile à chauffer, disposant d'une alimentation électrique, d'une connexion internet, d'une imprimante, d'une base documentaire, d'une cuisine, le lieu est orienté sur l'accueil des artistes et se place aussi bien en soutien pour des artistes en précarité qu'en support pour des pratiques stabilisées.

Statut : Le projet est porté par une association loi 1901 existante. Les assurances, les questions de sécurité et la responsabilité du lieu sont assumées par le bureau.

Une **convention d'occupation précaire** à titre gracieux signée entre le bailleur et l'association délimite dans le temps l'usage des locaux, et permet de diriger la totalité de l'économie du lieu vers la création.

Enfin une convention entre les adhérents et résidents régit l'usage des espaces partagés et privatifs et définit les responsabilités des parties.

C – Un programme :

Des résidences : l'association b a déjà démarré un programme de résidences sur des temps courts qu'elle compte poursuivre : Colombe Marcasiano (en 2015), Ludovic Lignon, Caroline Duchatelet, Laurent Sfar, Marion Robin, Dominique Leroy, Charlie Jeffery, Luc Kerléo, Agnès Villette, Alexis Debeuf, Guillaume Stagnaro, Bruno Persat.

La collaboration au sein du lieu pourra enrichir ce programme dans d'autres domaines de la création.

Une médiation au travers d'ateliers partagés proposés aux adhérents : *informatique / hackerspace / fablab, labo photo argentique, musique (répétitions / enregistrements), peinture, graphisme, design, poterie, recherche dans différents domaines (arts visuels / art audio / film / arts vivants / ...)*

Assemblées générales, **Séances de travail du collectif** pour le développement du projet.

Information et aide aux artistes locaux (accueil d'organismes spécialisés : SMART OUEST, centre de ressource de la Malterie, etc.)

Café associatif, cuisine collective, repas partagé en lien avec d'autres collectifs ruraux (lien ville - campagne)

Bibliothèque contributive, Projections.

Zone de valorisation et recyclage des matériaux (réemploi / upcycling)

Échanges avec autres lieux de la région et des régions voisines :

- *accueils d'artistes en résidence (plasticiens, musiciens, designers, écrivains, comédiens)*
- *présentations de travaux en cours.*
- *partenariat sur des projets européens (Interreg, ICR france/angleterre,)*
- *offre de service pour les structures culturelles locales (création de décors, de dispositif scénographiques, de supports de médiation)*
- *partenariat avec l'ESAM (stages pour les étudiants, passage de diplôme dans nos espaces et inversement en termes d'utilisation des outils de l'école d'art par les membres des ateliers.)*

III - Le Calendrier :

2010 – 2015 : multiples initiatives, requêtes et propositions diffuses.

Octobre 2015 : constat partagé, lancement d'une dynamique collective.

Novembre 2015 : Constitution du collectif pilote, phase d'étude des besoins et consultation des acteurs et partenaires locaux.

Décembre 2015 : rédaction de la première version du projet et rencontre des élus locaux.

Janvier 2016 : Association des compétences municipales au projet et lancement des démarches d'ouverture d'un lieu.

Février 2016 : Finalisation technique des accords

Mars 2016 : Ouverture de la C.U.C

Mars 2017 : Bilan d'une année de pratiques collectives

Le calendrier se structure sur une temporalité délibérément courte issue d'un constat d'urgence pour l'apparition d'un tel lieu :

1) Des ateliers participatifs sont envisagés pour ancrer **le festival les Arts'Zimutés** dans le territoire. Ces ateliers ne sont pas envisageables sans un espace approprié. Ces ateliers doivent nécessairement participer d'une dynamique collective.

2) La fuite des cerveaux et des doigts.

Les jeunes artistes quittent le territoire, il faut rompre le cercle vicieux (pas de lieu → pas de dynamique collective → fuite des artistes → difficulté à identifier les besoins des artistes → pas de lieu)

3) L'enthousiasme est un papillon fragile.

Une énergie collective émerge en une fin d'année douloureuse pour tous. Même dense, cette énergie tournée vers le partage reste volatile. Il est urgent de ne pas la laisser s'évaporer.

IV – Perspectives et Développements possibles

Un tiers-lieu est l'expression d'aspirations individuelles et collectives réunies sur un même espace physique.

Une prise de conscience des enjeux environnementaux, un modèle économique contributif et un rapport horizontal à la production et à la consommation sont à la source des tiers-lieux.

Toutes les étapes de ces questionnements sont le signe d'un élan collectif vers une nouvelle forme d'engagement citoyen.

En parallèle, voire au sein même des tiers-lieux, les individus repensent ensemble tous les domaines de la vie de la cité : la nature, l'agriculture, le bien commun, l'éducation, la propriété, le travail, l'entrepreneuriat, l'innovation, le territoire, l'habitat, l'énergie, la diffusion et le partage de l'information et du savoir, le numérique, l'industrie et la politique.

“Les Tiers-Lieux sont importants pour la société civile, la démocratie, l'engagement civique et instaure un sentiment d'espace.” Ray Oldenberg, *“The Great, Goodplace”*



V - Membres du Collectif :

Le collectif se compose de personnes physiques et morales, artistes plasticiens, videastes, designers, musiciens, groupes de recherche, compagnies de théâtre, associations culturelles locales, entrepreneurs dans la création, basés à Cherbourg et dans le Cotentin.

Association b minuscule
Association Musiques en Herbes (Arts'Zimutés)
Association c minuscule
Studio Chaudelande
La Moulinette
Association Prisma
Les Queues de Sardine
Déclins d'Oeil
Toutito Theatro
Association des étudiants de l'ESAM Caen/Cherbourg

Fabrice Gallis, Arthur James, Manu Laffeach, Florent Padelou, Pierre-Yves Racine, Samuel Racine, Marion Dubois, Frédéric Leterrier, Stéphanie Gilles, Sylvain Tribouillard, François Catelain, Christophe Malterre (Malton), Pierric Hourçourigaray, Tony Durand, Romaric Hardy, Adélaïde Liot, Bertrand Duchemin.

Structure porteuse :

Association b minuscule
<http://www.minuscule.info>
<http://b.minuscule.info>

Président : Fabrice Gallis.

Adresse : 82 rue Asselin, 50100 Cherbourg.

N° SIRET : 813 421 344 00017

Code APE :9499Z

L'initiative est suivie à différents niveaux par :

Le Point du Jour, centre d'Art éditeur

La DRAC Normandie

l'ESAM

La Communauté de Commune de Bricquebec

Collectif Bocage, Val de Saire

L'Harponneuse, GrandCamp-Maisy

Pôle Culture Partagée, St Nazaire

Les Ateliers Intermédiaires, Caen

Ping, Nantes

La Malterie, Lille.

Les ateliers, Clermont-Ferrand

le réseau minuscule

yo-yo, République tchèque

okno, Bruxelles